

ENTRETIEN DES COURS D'EAU DU BASSIN VERSANT DU GAPEAU



Dans le cadre de la **DIG** (déclaration d'intérêt général) les Techniciens du **SMBVG** (Syndicat Mixte du Bassin Versant du Gapeau) sont autorisés à prospecter les cours d'eau du **Bassin Versant du Gapeau**.

Les Techniciens peuvent **circuler** ponctuellement dans le lit de la rivière et sur les berges. Cette année les marquages pour les travaux d'entretien, seront réalisés à partir du **1er juin jusqu'au 15 août 2024**.

Les travaux débuteront par la suite en **septembre**.

Cette année les cours d'eau qui seront **entretenus** sont : le Gapeau, le Raby, le Latay, la Lône, le Vallons des Routes, les Andues, le Sainte Christine, le Saint Lazare, le Meige Pan, le Farembert, le Réal Rimauresq, le Réal Collobrier, le Grand Vallat, le Merlançon, le Vallon des Borrels, le Vallon de l'Estelle, le Traversier, la Font de l'Île et le Ruisseau de Carnoules (**cours d'eau en orange sur la carte**).

Entretien des cours d'eau du Bassin Versant du Gapeau - Année 2024

